



30 janvier 2024 – IL – DORM

Le **CSEE du 25 janvier 2024** restera dans les annales comme un **moment regrettable**, mettant en lumière des désaccords fondamentaux au sein de notre organisation. Cet événement a pris la forme d'une **triste mascarade** et d'un **affront à la démocratie**. Le **programme ASC**, porté par la CFE-CGC Orange, a malheureusement été **catégoriquement rejeté par une coalition de dix élus**. Ce rejet, en dépit de la légitimité de notre OS en tant que première OS de la DORM, **révèle** une propension à l'**immobilisme**, une **aversion** pour le **changement** et une **résistance** farouche à l'évolution.

En utilisant la tactique du "Name and Shame", ces élus ont voté à l'unanimité pour les membres du bureau CFE-CGC Orange, approuvé le budget AEP, puis rejeté le budget ASC. Une revanche malsaine et méprisante qui néglige les besoins des salariés en attente de prestations.

## Une majorité engagée pour un CSE plus inclusif

Nous faisons face à une **diversité d'opinions dispersées** qui cherchent à obtenir, par des moyens indirects, **ce qu'elles n'ont pas réussi à obtenir par les voies électorales**.

Il est essentiel de souligner que **39% des salariés ont fait le choix du nouveau modèle CFE-CGC**. Nous comprenons que cette **perspective puisse différer de ces élus** mais **reconnaître** les résultats du **vote**, signifie également **être ouvert à une dynamique nouvelle** concernant les avantages sociaux souhaitée par la majorité des salariés.

### Le CSE en plein essor

La CFE-CGC Orange est présente, en phase avec le **souhait** de satisfaire les **861 salariés de la DORM**, en **ouvrant rapidement les prestations** et pas seulement pour les 39% de nos électeurs. **Appuyée par ses conseillers juridiques, la CFE-CGC Orange a fait valoir que le vote du jeudi 25 janvier est valable**, la Direction persiste à dire le contraire et menace le bureau de poursuites judiciaires si le programme est mis en place. Nous maintenons notre position.

**Notre futur portail du CSE, outil simple et accessible, est en cours d'installation**. Il gèrera vos commandes, vos remboursements et vos tickets restaurant.

## Notre projet plébiscité pour un CSE axé sur l'intérêt collectif

Animé par la **volonté exclusive** de servir l'intérêt général, **notre projet a malheureusement été écarté**. Pendant toute la durée de la campagne, nous avons **constamment informé les salariés des changements à venir**, mettant en lumière les nombreuses modifications prévues dans notre projet. Leur **adhésion massive** à notre cause est manifeste, **témoignant de leur compréhension des enjeux**.

## Tout est possible avec une bonne gestion financière

Qualifier d'emblée nos prestations de "low-cost" et notre budget d'"insincère" est irresponsable et intellectuellement malhonnête.

Depuis la mise en place des CE et CSE, les budgets n'ont pas été optimisés au profit des salariés. Nous nous engageons à une gestion financière prudente pour optimiser les fonds au bénéfice de la collectivité

**Vos activités billetteries et bons plans profiteront à l'ensemble des salariés et non pas à une infime minorité.**

**Pas un seul bureau CE et CSE, n'a réussi avant 2023 à optimiser l'utilisation des budgets au profit des salariés**. Nous emploierons de manière rigoureuse la trésorerie nécessaire, d'afin d'assurer une bonne gestion financière.

**Les élus n'ont pas la charge de leur propre budget, mais plutôt de celui du CSE au nom des salariés**. Cela les oblige à faire fructifier ces fonds dans l'intérêt collectif, plutôt que de les utiliser exclusivement pour des événements festifs. Les mécanismes de contrôle visant à fractionner les prestations sont conçus pour protéger les finances des ASC, mais ils ne constituent pas une fin en soi.

Nous tenons à rassurer que, bien que le cadre de notre programme soit strict, dans la réalité, nous mettrons l'accent sur la bienveillance et l'analyse pour trouver les solutions les plus adaptées aux besoins des salariés. Pour exemple, aucun salarié ne devrait perdre les prestations « Pass et handicap » enfants du CSEC. Nous continuerons avec cette instance, répondant ainsi à une demande d'élus. Par contre, nous ne dérogerons pas à l'abandon des QF et à la reprise de la restauration déjà actée.

**Notre projet ne présente aucun aspect nocif ni dangereux pour eux, à qui nous exprimons notre profond respect.**

**Il n'y a pas de projet alternatif recueillant plus de voix.**

